

(A)

(N° 82.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1848.

Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de Loi relatif au Dépôt des Étalons pro- totypes des poids et mesures.

*(Voir les Nos 17, session 1839-1840, et 114, session 1847-1848 de la Chambre
des Représentants.)*

MESSIEURS,

Le projet de loi que vous avez renvoyé à votre Commission a pour but d'autoriser le Gouvernement à faire déposer à la Chambre des Représentants, les étalons prototypes des poids et mesures qu'une Commission, nommée par le Gouvernement, a vérifiés et reconnus conformes à ceux déposés à l'Institut de France.

Toutes les formalités ont été observées et les précautions prises pour que ces instruments ne subissent aucune altération. Le Projet de loi, en ordonnant que ces étalons seront renfermés dans une armoire à trois clefs, dont une sera confiée au Président du Sénat, la seconde au Président de la Chambre des Représentants, et la troisième au Ministre des Finances, assure ainsi leur conservation et procure le moyen de pouvoir en faire usage. En conséquence, votre Commission a l'honneur de vous proposer son adoption.

Le Baron DE PÉLICHY VAN HUERNE.

Le Chev. DE WOUTERS DE BOUCHOUT.

J. VAN SCHOOR.

T. J. MOSSELMAN.

ED. DE ROUILLÉ, Rapporteur.